

# Qui profite le dysfonctionnement au sein de la société civile en RDC ? - 1

**L'avènement de la démocratie au Congo-Kinshasa a ouvert trop d'yeux et trop de bouches se sont mises à crier. Les effets immédiats de cette confusion c'est des gens qui peu à peu se déresponsabilisent de la vie associative. Le terme "Société Civile" est, au Congo-Kinshasa, revendiqué de toute pièce par les acteurs non-Etatique qui en réclame chacun la paternité.**

L'avènement de la démocratie au Congo-Kinshasa a ouvert trop d'yeux et trop de bouches se sont mises à crier. Parce qu'ils parlent et agissent tous on a de plus en plus du mal à suivre tout le monde minutieusement. Qui ose parler de Société Civile dans ce pays dit confusion parfaite, et les effets immédiats de cette confusion c'est des gens qui peu à peu se déresponsabilisent de la vie associative. Invariable et synonyme d'un Tout, le terme "Société Civile" est, au Congo-Kinshasa, revendiqué de toute pièce par les acteurs non-Etatique qui en réclame chacun la paternité. Alors que certains se posent uniformément en patrons de la Société Civile du Congo-Kinshasa d'autres encore s'affirment de l'avoir créer. Si dans un pays à la taille du Congo, chacun de citoyens revendiquait la paternité de la Société Civile, le retour au laisser-faire et à l'état de la jungle est-il inévitable ? Une Société Civile ne serait pas la résultante de la reconnaissance du droit d'association et de la libéralisation de la parole par un Etat ? La crise d'étiquetage qui sévit le Congo-Kinshasa a-t-elle vraiment sa place dans un pays aux problèmes multiple ? Les acteurs de la Société Civile n'ont autre thématique qui requière leur expertise à temps-plein que de faire la course au leadership qui défie les règles de la raison ?  
Richie Lontulungu

## L'opportunisme, une malaise au Congo-Kinshasa

La première question qu'on vous pose en RDC lorsque vous osez parler de Société Civile c'est celle de savoir combien elle en existe et quelle est la vraie. Cette question est toutefois difficile à aborder face à la délicatesse et à la complexité de cet environnement. Pour gagner du terrain en RDC, chacun choisi de créer sa propre, prétendue, Société Civile. Depuis que la distribution des quotas des participants dans les grands rendez-vous pour parler des questions d'intérêt national, la distribution des dividendes qui s'en suivent hantent tous les Congolais et les plus malins préfèrent saisir l'occasion pour se résumer en Société Civile. La bataille sur le contrôle de la Société Civile est plus que jamais déclenchée et elle sera féroce. Cette lutte qui engage davantage les acteurs Non-étatique n'a pas toute son âme dans la recherche proprement dite des solutions aux problèmes des citoyens. Elle trouve par contre son existence grâce à un opportunisme lucratif.

Peut-être que les acteurs non-Etatique jouent d'une certaine manière le jeu du politique. En politique, lorsqu'un malin tombe dans l'eau c'est un autre malin qui va le chercher. Quitter les discussions les poches pleines des présents c'est aussi ce qui attire les responsables des OSC et surtout qu'ils peuvent sans comble se capter des positionnements dans un Gouvernement ou encore dans l'Administration Publique. Parce que l'accès aux attributs politiques paie, en RDC on assiste désormais à une tactique de réduction et de privation de l'espace dit Société Civile. Ces tactiques conservatrices sont simplement organisées par ceux qui parviennent à grimper de statut social. Aujourd'hui, cet espace n'est plus accessible à toutes les personnes qui ont la même vocation de défendre les droits des peuples sous telle ou telle autre thématiques. La lutte pour la survie qu'occasionne les placements politiques a plongé beaucoup d'autres acteurs de la Société Civile dans la détresse et cela leur a fait perdre le sens de l'objectivité dans le travail. On assiste plus qu'à des jets d'encre entre les acteurs.

Parvenir à décrocher le job de chef de file des organisations de la société civile (osc) sur les différentes tables de discussion est une véritable guerre de têtes. Et lorsqu'on parvient à y accéder, on ne travail plus qu'au bénéfice des siens et des personnes de son obédience dans le mouvement. A ce stade, le sens aigri que développe les acteurs contre leurs semblables défie toute logique. Tous ceux qui sont hors d'un cercle d'influence particulier ne bénéficient de rien. Pas de restitution ni de reconnaissance. C'est une situation à

## Comment profite le dysfonctionnement au sein de la société civile en RDC ? - 2

briser les carrières et c'est ce qu'on appelle "privation de l'espace civile". C'est ce qui rend vulnérable quelques acteurs et encourage le clientélisme entre les plus chanceux et ceux au bas du file. Mais comment parvient-on à prendre la tête de la Société Civile dans les pourparlers ? A cette question, jetez un regard sur la politique qui opère une sélection naturelle des acteurs. Un problème pas essentiellement congolais mais continental. En acceptant d'intégrer la Société Civile comme troisième composante dans le règlement des questions d'intérêt national, politiques pour la plus part, le débauchage politique s'est invité. La polémique et les ambitions démesurées sont les deux anti-valeurs certifiées dans cette Société Civile.

Société Civile et Politique : deux produits comme le sucre et le vitriol ? Comprendre le dérèglement

Les promoteurs de l'idée "Société Civile 3ème Composante" à Cotonou ayant compris la lutte qui pouvait en résulter avaient fait la juste mesure d'instaurer des Cadres de Concertation des Organisations de la Société Civile un peu partout. Ce pour mieux structurer cet espace et en offrir des représentants légitimement désignés par les acteurs pour un terme fixe. Ceux-là devraient en retour s'occuper d'organiser toute la suite. De la République du Mali où cette initiative est testée pour la première fois, un Cadre de Concertation avait été également mis en place en RDC. Mais, cette initiative louable a témoigné des limites considérables dans ce pays à la taille magistrale, aux ambitions unilatérales et sans compromission. D'abord, l'idée du Cadre de Concertation se heurte au refus de certains acteurs non-Etatiques de faire partie d'un Tout. On cite parmi, le CNONGD. Un regroupement d'ONGs de développement. Ceux-là et d'autres choisirent de jouer unanimement sur terrain, de conquérir cet espace et d'en définir les règles.

Le refus de quelques acteurs non-Etatiques de reconnaître au Cadre de Concertation l'étiquette de représentant de la Société Civile résulte à l'éclatement des ambitions et aux formations de ce que les acteurs désignent prétendument par des société civile. Au fil de temps, quelques organisations partante au départ se résigneront à leur tour du Cadre. Il se pose alors un problème d'acceptation sociale et des difficultés de cohabitation pacifique entre les acteurs. De la République du Mali au Congo-Kinshasa, le refus de reconnaissance du Cadre par quelques acteurs non-Etatique, parfois taillé de toute pièce par les politiques, fragilise ce concept hautement soutenu par la Communauté Internationale. Chose qui traduit aussi l'incapacité des acteurs de revoir à la baisse leurs aspirations individuelles pour l'intérêt collectif quoi qu'ils s'affirment toujours d'être avec peuple. Quelles sont les vraies raisons d'un tel dysfonctionnement dans la Société Civile ?

Des causes profondes existent pour expliquer ce dysfonctionnement, des causes enfuient dans la société congolaise. D'abord, le refus des membres du bureau actuellement en fonction au Cadre de Concertation de convoquer l'Assemblée Générale électorale de la Société Civile à l'expiration de leur mandat en cours en 2015. Cette Assemblée Générale devait conduire au renouvellement du bureau en place. La Société Civile du Congo-Kinshasa a beau crier l'alternance démocratique à la tête du pays mais elle ne parvient à résoudre l'irrégularité qui règne en son sein. Autre fait, c'est de constater tristement que les membres du bureau en place qui avaient été élus à des degrés respectifs de responsabilité ont chacun utilisé la position occupée pour s'enraciner avantager sa propre structure d'appartenance et créant des cercles d'influence tout autour. Ainsi, celui qui devait s'occuper de la bergerie en faisait son propre patrimoine. Celui qui héritait de s'occuper de la cuisine en faisait un marché où les acteurs Non-Etatique viennent pour acheter et vendre. Si on étudie attentivement l'histoire des derniers siècle, on s'aperçoit que les divisions sont les fruits des contradictions sociales exacerbées. Ce qu'il faut craindre dans l'histoire de chaque société, c'est quand les habitudes anormales deviennent un mode de vie pour un peuple.

En désignant le bureau actuellement fonction au Cadre, on peut s'appréhender que la pensée des acteurs non-Etatique était de le voir, parce qu'il en a manifesté l'intérêt de s'offrir pour tous, de s'oublier soit-même pendant trois ans et de service la composante dans sa diversité. Dommage que ce geste de grandeur d'âme ne

# Qui profite le dysfonctionnement au sein de la société civile en RDC ? - 3

se soit pas produit. Il y'a dysfonctionnement au sein du Cadre de Concertation et un problème de discipline au sein de forces, et ce dysfonctionnement n'a pas aidé à dédramatiser les choses. Au contraire, le dysfonctionnement a amené les acteurs au boycott du Cadre qui avaient pourtant mobilisé des grandes énergies en son temps. L'Etat et les bailleurs étrangers devaient non seulement faire de l'adhésion au Cadre de Concertation une condition mais ils devaient aussi veiller à ce que les choses soient rangées convenablement dans la maison. Suite au dysfonctionnement observé dans cet organe, l'Autorité Morale de la Société Civile au Congo-Kinshasa, Rév. Dr Milenge Mwenelwata, est restée pour ceux d'hier comme d'aujourd'hui, la seule référence et un centre pour l'union de tous les acteurs. L'attentisme et le refus du bureau du Cadre de Concertation de convoquer l'Assemblée électorale de la Société Civile au Congo-Kinshasa n'est pas de nature à encourager les bailleurs étrangers à s'investir pour la croissance du Cadre dont ils sont en partie géniteurs.

## La Société Civile du Congo Kinshasa et sa structuration

Dans la Société Civile du Congo-Kinshasa une structuration sur trois angles se dessine. Il existe parmi les OSC celles dites indépendantes. Ce sont les associations à but non lucratif (asbl) encore autonomes membres d'aucun regroupement. Après les indépendants, on compte les Réseaux de la Société Civile. Des regroupements des organisations à but non lucratif qui poursuivent le même objectif (élections, droits de l'homme, environnement, syndicats, organisations patronales, etc.), on classe les Réseaux tels que ASADHO, AETA, SYMOCEL, CNONGD, etc. En troisième position, on trouve les Plateformes. Les plateformes sont des regroupements de deux ou plusieurs réseaux et chacun de réseau qui la compose poursuit un but spécifique. Les plateformes sont alors un peu plus représentatives de la masse dite Société civile mais une plateforme à elle seule n'implique pas toute la Société Civile. Elle ne peut pas être dite d'être la Société Civile. On classe parmi elles les regroupements tels que 'Société Civile'Forces Vives, 'Société Civile'dans Toute sa Diversité, 'Société Civile'Congolaise, etc.

Au Congo-Kinshasa, les observateurs nationaux comme internationaux sont dans la confusion parfaite en terme de Société Civile. Les plateformes qui jouent un peu au trompe-l'oeil associent malignement aux dénominations de leurs groupes le dénominateur société civile. Ainsi, les observateurs sont plus que jamais perdus dans un océan des groupes qui se disent tous être des société civile. Nulle ne vous dira jamais que ce sont des plateformes et non pas des société civile comme ils prétendent l'écrire. Beaucoup des partenaires étrangers sont même perdus dans l'ivresse des acteurs non-Etatique du Congo-Kinshasa dont l'ambition n'est autre que de flouer les personnes qu'ils ont en face pour s'attirer plus de financement et de marquage. Pour un passant qui ne connaît point le sens ethnologique du mot société civile et son organisation, lorsqu'il descend pour la première fois au Congo-Kinshasa, à la rencontre d'un groupe qui se dénomme "Société Civile Actuelle", il a directement l'impression de se retrouver face à la société civile sans savoir qu'il est dans une réalité virtuelle. Et si ce passant porte des paquets de billet verts pour financer une cause en RDC, il verse tout le paquet dans ce groupe. Voilà comment des prédateurs sociaux gagnent derrière le dos de l'ensemble de la Société Civile du Congo-Kinshasa. C'est aussi pour pallier à ce problème que le génie a imaginé l'instauration du Cadre de Concertation des OSC comme organe de référence de la Société Civile. Dans ce cas, le mot Société Civile devient un outil de plaidoyer. L'autre motif derrière cette stratégie d'usurpation du terme société civile, c'est aussi de s'attirer malicieusement le fruit du travail de toutes les autres OSC en cumulant leurs efforts sous votre dénomination "Société Civile Actuelle". Le mot "Société Civile" est dans son fondement invariable et attribuable à toutes les structures non-Etatique (Asbl, Mutuel, Association, Eglises, Coopératives, ONGs, etc). C'est un peu comme le terme République Démocratique du Congo qui est unique, invariable et pas duplicable. On ne peut imaginer quelqu'un créer une structure et lui donne ce nom (République Démocratique du Congo). La même logique est valable pour le terme Société Civile.

# Qui profite le dysfonctionnement au sein de la société civile en RDC ? - 4

Un blocage littéraire non négligeable

Les dénominations des plateformes de la Société Civile au Congo-Kinshasa causent beaucoup de limitations dans le langage et des construits sociaux dans le pays. Il est, par exemple, difficile de dire société civile congolaise sans se plaindre d'engendrer une faute dans la compréhension vu qu'une plateforme du même nom existe. Difficile de lire société civile dans toute sa diversité sans se réserver d'entraîner un défaut dans la compréhension. Ce qui se passe, c'est qu'on jète le crédit ou l'opprobre sur une structure qui existe pendant qu'il n'en lui en revient pas. Tout le langage littéraire est ainsi biaisé au Congo-Kinshasa. Le cas, à titre indicatif, des Chefs de Confessions religieuses qui ne font plus que parti de la société civile élargie. Ainsi, il avait été décidé en 2013 de parler de société civile forces vives chaque fois qu'on parlait de Société Civile y compris cette minorité. La réalité aujourd'hui c'est que cette désignation est occupée par une plateforme opérationnelle, chose qui renvoie tout le monde dans l'espace. Personne ne sait vraiment quel terme employé lorsqu'il faut faire mention des chefs religieux parmi les organisations de la société civile (osc). Les chercheurs et les rédacteurs de thèses sur la Société Civile au Congo-Kinshasa se heurtent à la même difficulté. On se rend finalement compte que tout le monde se retrouve inconsciemment piégé dans ce jeu de mots. En rédigeant cette réflexion, je rencontre la même difficulté. Je ne sais écrire société civile congolaise sans me reprocher de quelque chose. C'est ainsi que je choisis de vous écrire à chaque fois "société civile du Congo-Kinshasa" tout en étant certes que cette dénomination n'a pas encore été indexée.

Comment résoudre cette escroquerie et éviter la complicité aveugle de l'Etat ?

L'Etat peut se passer de ce trompe-l'oeil derrière les dénominations des groupes de la Société Civile en criminalisant l'usage du terme "Société Civile" dans les dénominations des plateformes et des réseaux. Faire une législation dessus aiderait à vaincre la confusion le désordre systématique sciemment entretenu dans cette composante. Il est évident qu'une telle réforme se heurterait à une forte résistance de ceux qui profitent encore de l'ancien ordre des choses mais un nouvel ordre des choses est important pour le Congo-Kinshasa. Cela requiert une action courageuse de la part de l'Etat. Lorsque le Congo-Kinshasa interdirait aux plateformes et réseaux non-Etatique de joindre à leurs dénominations le diminutif 'société civile' toute la confusion sera réglée tant au niveau des partenaires qu'au niveau des populations.

Pour une plateforme ou réseau de la Société Civile qui emprunte la dénomination : société civile actuelle, si l'Etat parvient à imposer une méthodologie à tous, et exige le retrait de ce nom par une législation, il suffit de retirer la radicale société civile pour avoir le nom changé complètement de signification et de compréhension. Car, qui dit société civile actuelle ne dit exactement pas la même chose groupe acteurs non-étatique actuel (GANEA). Interdire à quiconque d'hypothéquer le nom Société Civile. C'est seulement de cette manière que le Congo-Kinshasa peut résoudre la crise d'étiquetage et la fièvre de mots qui s'en suit. C'est à ce moment là que le Cadre de Concertation sera rétabli et va recouvrir de nouveau sa qualité d'organe juridique et représentative de la Société Civile du Congo-Kinshasa. Les populations de ce pays vont en tirer aussi bénéfice parce qu'elles sont les premières consommatrices des actions de la Société Civile. Elle devrait désormais mieux comprendre celle-ci sans attribuer son entière propriété à un quelconque individu ou groupe d'individu. C'est seulement de cette manière que la société civile va réellement concourir à la rénovation de la vie publique en RDC. Pour réaliser les objectifs son objectif de développement à l'horizon 2030, l'Etat congolais doit favoriser l'émergence d'une d'une société organisée et proprement structurée. Une société où personne ne profite malignement du travail fait par tout le monde mais que tout le monde se complète.